

REPONSE A LA PUBLICATION DE CATHERINE STEVENS SUR LE SITE BARRICADE.BE (2015)

"Permaculture et maraîchage biologique, un choix économiquement intéressant ? Analyse et critique de l'étude menée par la ferme biologique du Bec Hellouin"

François Léger¹, janvier 2016

Catherine Stevens, après une visite d'une journée à la ferme du Bec Hellouin et une analyse des documents intermédiaires publiés jusqu'en 2014, a proposé à l'automne 2015 une lecture critique du travail que l'Institut Sylva et la Ferme du Bec ont engagé entre 2011 et 2015, avec le soutien de l'équipe "Agricultures Urbaines" de l'UMR SADAPT² à laquelle j'appartiens. Son objectif, nous dit-elle, est d'alerter sur les limites de cette étude :

"L'objectif de la présente analyse est de mettre en évidence les multiples biais de l'étude et de la communication du Bec Hellouin qui est faite autour des résultats de celle-ci afin de ne pas donner de mauvaises bases de calcul ou de fausses illusions aux personnes, de plus en plus nombreuses, qui voudraient s'installer en permaculture. [...].

Je montrerai que les quatre critères de base de l'étude de l'Institut Sylva pour évaluer la performance économique des parcelles de maraîchage de la Ferme du Bec Hellouin (la surface mise en culture, le chiffre d'affaire, la productivité et la charge de travail) prennent dans ce cadre des significations différentes de celles communément admises dans le milieu agricole."

L'objectif de cette étude n'était pas de produire des "références" susceptibles d'être appliquées automatiquement pour concevoir des projets d'installation ou de modification de systèmes existants. Il était de vérifier la viabilité économique et la vivabilité sociale (conditions de travail...) de fermes maraîchères biologiques de très petite taille et de mettre en débat les "façons de faire" et les conditions qui permettent de rémunérer le travail des maraîchers qui les conduisent.

Le travail de Catherine Stevens soulève des points qui renvoient à des défauts d'explication ou des raccourcis fâcheux dans les rapports successifs, qui ont suscité des interrogations légitimes auxquelles nous avons été sensibles. Le rapport final, mis en ligne en novembre 2015, leur apporte une partie des réponses nécessaires³. Il est sans doute regrettable que Catherine Stevens n'ait pas attendu la publication de ce document pour publier sa critique. Et nous aurions pu nous contenter de renvoyer ses lecteurs à ce rapport final.

Hélas, Catherine Stevens s'appuie sur l'affirmation péremptoire de contre-vérités et d'interprétations abusives, qui, loin de clarifier le débat, ne font que renforcer la confusion possible chez les lecteurs. Il nous paraissait indispensable de corriger les plus flagrantes d'entre elles. Lui répondre était aussi une bonne occasion d'aller un peu plus loin dans la discussion de certains points essentiels du "maraîchage permaculturel".

LE SENS DE L'ETUDE «MARAICHAGE BIOLOGIQUE PERMACULTUREL ET PERFORMANCE ECONOMIQUE »

L'étude que nous avons conduite est partie d'une conviction personnelle des maraîchers de la Ferme du Bec Hellouin, fondée sur leur expérience : *La mise en œuvre des principes de la permaculture et du micromaraîchage biointensif permet de produire de façon importante sur une très petite surface*

¹ Enseignant chercheur AgroParisTech, en charge de suivi de cette étude.

² Unité Mixte de Recherche "Sciences pour l'Action et le Développement – Activités ; Produits ; Territoires", INRA-AgroParisTech, Paris, France.

³ http://www.fermedubec.com/inra/Rapport-%C3%A9tude-2011-2015-Bec-Hellouin_30112015-2.pdf

cultivée essentiellement à la main et de dégager ainsi un bénéfice suffisant pour assurer un revenu correct à une personne ayant un statut agricole, avec des conditions de travail satisfaisantes.

Ce qui n'était qu'une intuition paraissait particulièrement intéressant à l'heure où un grand nombre de porteurs de projet se heurtent aux références "*communément admises dans le monde agricole*", qui postulent des tailles minimales d'installation souvent incompatibles avec les ressources dont ils disposent. Même si en France la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014 permet théoriquement d'accéder au statut d'agriculteur malgré une surface en dessous de ces normes⁴, il n'en demeure pas moins qu'une certaine méfiance peut demeurer dans l'esprit des organismes ou institutions qui sont amenés à se prononcer sur la viabilité de projets agricoles de petite taille (banques, comité départementale d'orientation agricole etc.).

Nous avons donc cherché à produire les données qui nous permettraient de valider ou d'invalider cette hypothèse. Ces données, portant sur les ressources mobilisées et sur la production permise par les pratiques mises en œuvre à la Ferme du Bec Hellouin, devaient permettre de constituer une base de modélisation à partir de laquelle seraient établis différents scénarios de viabilité économique. La construction de ces scénarios impliquaient que ces données soient appuyées sur une connaissance précise des pratiques et des choix techniques et commerciaux de Perrine et Charles Hervé-Gruyer, choix déterminés par leur appréciation de la situation de leur ferme (nature du sol, climat, compétences et savoir-faire, ressources offertes par son environnement immédiat, marchés...) et leurs aspirations personnelles (qualité de travail, cadre de vie, vision du monde et de leur contribution personnelle à son changement...).

Pour produire les données quantitatives dont nous avons besoin dans cette perspective de modélisation, nous avons concentré notre effort sur 1000 m² de planches effectivement cultivées, situées dans les secteurs conduits les plus intensivement au Bec Hellouin. Cette surface correspondait à ce que Charles et Perrine imaginait comme le minimum nécessaire pour faire vivre une personne adoptant une conduite très intensive⁵. Elle était aussi le maximum compatible avec les disponibilités des maraîchers qui auraient à effectuer le travail quotidien de collecte des données.

"...le choix des parcelles intégrant le périmètre de l'étude s'est fait de façon à ne pas intégrer de parcelles trop "atypiques". Ce qui signifie que les 1000 m² de surface cultivée étudiés représentent les parcelles les plus abouties et donc celles qui produisent le plus."

Cette remarque de Catherine Stevens (page 6) tombe donc d'elle-même puisque le principe déclaré de notre travail était bien d'étudier de telles parcelles.

Elle est quand même franchement malhonnête. Les déterminants du choix des parcelles de l'étude étaient présentés dans les rapports intermédiaires auxquels elle a eu accès : "*Le suivi s'est déroulé exclusivement dans la partie «Vallée» de la ferme. Les îles jardins, zones les plus productives, mais difficilement reproductibles ont été exclues*"⁶. Comme cela est indiqué dans la description du dispositif d'étude, exclure les îles obligeait à inclure dans le dispositif d'observation une partie du Mandala, situé dans la zone 2, faisant l'objet d'une moindre attention. Ce genre de traitement approximatif de l'information mise à la disposition de tous les lecteurs des rapports se retrouve tout au long du papier de Catherine Stevens.

⁴ L'ancienne Surface Minimale d'Installation (SMI) a été remplacée par la notion d'Activité Minimale d'Assujettissement qui peut répondre à des critères de temps de travail ou de revenu si la surface minimale n'est pas atteinte. <http://www.msa.fr/lfr/affiliation/loi-avenir-agriculture>

⁵ Nous employons ce terme d'intensif dans sa définition canonique de "*visant à une forte production à l'unité de surface*", et non dans celui fréquemment employé de "*mobilisant une forte quantité d'intrants*".

⁶ Rapport intermédiaire de juillet 2012, p.12 ;

http://www.fermedubec.com/inra/Etude%20AgroParisTech%20-%20juillet%202012_100413.pdf

DES QUESTIONS LEGITIMES, UNE CRITIQUE SPECIEUSE

La surface...

Catherine Stevens nous signale :

"Dans l'étude, la surface est une surface cultivée qui selon la définition du Bec Hellouin est une surface qui ne comprend pas les allées, les aires de compostage, le bâti, [...] Or dans le milieu agricole, quand on parle de surface, on ne soustrait jamais les allées entre les cultures et les chemins. Quand un maraîcher dit qu'il cultive un hectare, les voies d'accès sont comprises."

C'est vrai, un petit maraîcher va inclure les planches et les allées qui les séparent quand il parle de la surface qu'il cultive... Mais il n'y inclue pas forcément les voies d'accès, les locaux de travail etc. Et la Surface Agricole Utile, qui sert de référence dans "le milieu agricole" n'inclue pas les voies d'accès, les surfaces de bâtiments, de haies, de bosquets dans les champs. Quand on mesure les rendements d'une culture, on n'inclue pas les abords et les inclusions "semi-naturelles" dans la surface dont on parle. Ni quand on calcule les surfaces éligibles aux primes PAC, sujet (hélas) étranger aux petits maraîchers. Passons : notre objet d'étude était clairement indiqué, nous n'avons donc jamais cherché à induire en erreur les lecteurs des rapports.

Catherine Stevens se livre ensuite à un calcul savant pour montrer que 1000 m² effectivement cultivés correspondent à une surface totale minimale au moins égale au double :

" Faisons un rapide calcul : imaginons 1,2 ha (= 12 000 m²) divisé en 4 zones avec des planches d'une longueur de 200 mètres et de 75 cm de largeur avec des espacements entre les planches de 45 cm et des chemins extérieurs et intérieurs de 1,5 mètre de largeur. On arrive à une surface cultivée de ± 6 300 m² (= ± la moitié de la surface de départ)."

Rien à dire à ce calcul, même s'il autorise à s'interroger sur la connaissance concrète des fermes maraîchères biologiques de très petite taille qu'aurait l'auteure : même en en visitant beaucoup, il est rare d'y trouver des planches de 200 mètres de long. A vouloir trop faire dans le réalisme, on perd parfois en crédibilité...

Mais le problème des surfaces n'est pas là. La surface cultivée n'est bien évidemment jamais la surface totale. C'est justement pour cela que nous avons choisi de ne nous intéresser qu'à la surface effectivement cultivée. Tout simplement parce que le reste dépend des circonstances et des choix opérés par chaque maraîcher.

Ainsi, la largeur des allées séparant les planches sera fonction des options d'ergonomie de l'espace de travail retenue. L'un préférera minimiser les largeurs des allées inter-planches, pour maximiser la part des surfaces cultivées : au Bec, celle-ci est plutôt de 30 cm pour des planches plates de 80 cm. L'autre préférera avoir ses aises et fera des allées plus larges, et le rapport surface de culture/surface totale pourra alors être inférieur à 50%.

Mais, surtout, dans une logique de conception permaculturelle, les espaces "incultes" ne se résument pas à cette dimension de non culture. Ils ont des fonctions particulières, répondant au pilotage retenu des interactions entre "zones permaculturelles". Quelqu'un qui, dans son environnement immédiat, dispose d'une ressource sûre et gratuite en matières fertilisantes, cherchera à maximiser le ratio surface cultivée / surface totale, à l'exemple des maraîchers parisiens anciens qui avaient un accès illimité à du fumier de cheval dont ils assuraient le recyclage, chez lesquels ce ratio pouvait atteindre 80 %. Si, au contraire, une ferme dont les sols sont pauvres en matière organique ne dispose pas d'une telle opportunité, elle devra affecter une partie de l'espace disponible à la production de biomasse qui sera rapportée, compostée ou non, sur les surfaces cultivées de façon permanente, à moins qu'elle ne choisisse de faire des successions engrais verts / culture de légumes. De même, la part consacrée aux planches de légumes sera plus réduite dans une ferme où, comme au Bec, elles sont associées à des arbres fruitiers, dont la fonction n'est pas

seulement de produire des fruits mais aussi de créer un microclimat plus favorable et de permettre une circulation des éléments nutritifs plus ample en explorant des horizons du sol plus profonds.

Le rapport surface cultivée en légumes /surface totale doit être réfléchi à chaque fois, en fonction des ressources disponibles et des interactions écologiques qu'on pense pouvoir privilégier et valoriser, dans le cadre d'un projet global de conception de l'espace. Un projet global qui ne se limite pas nécessairement au seul espace personnellement maîtrisé, mais peut et doit introduire des éléments de l'espace adjacent quand l'intégration de ceux-ci participe à la cohérence du projet global.

C'est le cas au Bec Hellouin : la présence à proximité immédiate d'un club hippique ne sachant plus quoi faire des importantes quantités de fumier qu'il produit justifiait pleinement d'intégrer ce fumier et ce club hippique dans le projet de la ferme. Un fumier qui permettait le travail initial de création d'un sol cultivable dans un secteur où les sols en place, très minces, hydromorphes et présentant un taux très élevé de matière organique bloquée, ne se prêtaient absolument pas à quelque forme d'agriculture que ce soit sans cet apport initial. Introduire le club hippique et son fumier dans la construction du réseau écologique de la ferme était donc logique et légitime, un réseau écologique qui n'inclue pas seulement des éléments de "nature" mais aussi des acteurs humains avec lesquels doivent être tissées des relations de confiance, fondées sur l'intérêt réciproque et des valeurs partagées.

La permaculture, ce n'est pas laisser faire la "Nature". C'est construire des écosystèmes en y intégrant totalement les humains, de telle façon que l'énergie à y investir pour leur maintien soit décroissante au cours du temps. Ce qui peut signifier des interventions conséquentes au départ. Ce travail de conception permaculturelle, qui doit se faire en considérant le temps long, est absolument contingent de la situation locale, des écosystèmes et des communautés humaines. Il doit faire abstraction des expériences existantes et des références chiffrées, qui ne peuvent faire mieux que donner des pistes de réflexion instructives.

Que les choses soient très claires : nous n'avons jamais prétendu qu'une ferme dont la surface totale serait de 1000 m² pourrait être viable. En nous intéressant exclusivement aux surfaces cultivées et non à la surface totale, nous voulions signifier un principe fondamental : chaque cas est par définition unique. Nous entendions aussi dénoncer ce besoin de normes quantifiées universelles que semble réclamer Catherine Stevens. Des normes qui sont à notre avis beaucoup plus dangereuses pour ceux qui réfléchissent à un projet d'installation que notre choix d'une absence de recommandations chiffrées sur le "système d'exploitation", absence néanmoins accompagnée de pistes pour aider à penser chaque situation en toute autonomie.

Le chiffre d'affaire

Ce désir de normes impératives semble tout autant au cœur de la critique fait de l'usage du terme de "chiffre d'affaire" utilisé dans le premier rapport d'étape, terme que nous avons d'ailleurs cherché à éviter dans les suivants. Elle signale, à juste titre, que le chiffre d'affaire doit correspondre au montant des ventes. Nous l'avons donc utilisé à mauvais escient pour parler de "valeur de la production récoltée".

"Les récoltes, jugées commercialisables, sont toutes enregistrées et valorisées, qu'elles aient été commercialisées, offertes ou mises au compost"

Il faut reconnaître que, dans les différents rapports d'étape, les indications n'étaient pas toujours claires sur ce qui a été effectivement pris en compte dans le calcul final de la valorisation de la production (à distinguer de l'enregistrement des récoltes). Ces incertitudes ont été corrigées dans le rapport final : **"Les modes de commercialisation de la ferme (AMAP, paniers maraîchers, restaurants) impliquent que les récoltes se font sur commande et ne portent que sur des légumes dont les qualités correspondent à ces commandes. De ce fait, les pertes après récolte (stockage, invendus) sont faibles, d'autant plus qu'une partie des surplus éventuels peut être consommée"**

directement sur la ferme, en particulier dans la restauration de l'école de permaculture. [...] La production que nous avons évaluée n'est donc pas la production totale, mais la production destinée à répondre aux commandes"

Dans l'étude, nous n'avons donc attribué une valeur qu'aux produits pour lesquels un débouché effectif existait, récoltés à cette fin. Ces débouchés correspondaient aux différents créneaux de la ferme : paniers, vente directe à la ferme, restaurants, grossistes et Biocoop, consommation de l'écocentre. Dans ces conditions, la "valeur des récoltes" et le "chiffre d'affaire" sont très voisins. En revanche, un certain nombre de légumes, sans débouchés, qui finissent au compost, n'ont pas fait l'objet d'un calcul de valorisation. Cette quasi-équivalence légitime les chiffres avancés dans les rapports. Elle était d'autant plus acceptable que notre ambition n'était pas, rappelons-le, d'établir la comptabilité précise de la composante maraîchère de la Ferme du Bec Hellouin, mais de produire les données de base permettant de calibrer un travail de modélisation.

Catherine Stevens invite cependant à une discussion effectivement essentielle : récolter et vendre, ce n'est pas pareil. Cette discussion est présente dans le rapport de décembre 2014⁷. La part des invendus est essentielle dans la construction de l'efficacité économique, comme le montrent de nombreuses études ou les suivis conduits à SADAPT sur un réseau plus large de microfermes maraîchères, suivis dont l'exploitation finale est en cours. Ces travaux montrent que ces pertes sont extrêmement variables. Le chiffre proposé par Catherine Stevens pour les estimer (25% d'invendus) nous semble correspondre à une situation "pire des cas", constatée principalement dans le cas de fermes vendant l'essentiel de leur production sur des marchés. Mais envisager le pire n'est pas forcément une mauvaise idée quand on construit un projet.

Maîtriser les pertes d'invendus est un enjeu essentiel. Au Bec, il est en partie résolu par la variété des débouchés commerciaux, pouvant se substituer l'un à l'autre : l'ajustement production / débouchés est un point-clef à considérer. Sa maîtrise implique de bien programmer les cultures, en prenant en compte les débouchés potentiels de la ferme et leurs exigences. Paradoxalement, cette programmation ne doit pas être totalement verrouillée. Elle doit prévoir suffisamment à l'avance les produits indispensables à mettre en marché au cours du temps, parce qu'ils sont très attendus par les clients (on ne parle pas par hasard de légumes d'été et de légumes d'hiver).

Mais le maraîcher prévoit, le climat décide. La programmation doit anticiper le fait que certaines cultures ne pourront être identifiées qu'au dernier moment, et que ce ne seront pas forcément celles qu'on avait pu imaginer en début de campagne : je pensais faire ici des carottes, je ne pourrais faire que des salades si je veux pouvoir planter ensuite les légumes d'hiver. Ces situations sont fréquentes et impliquent d'avoir des flexibilités dans la mise en marché, qui se construisent de différentes façons. En circuit court, la qualité de la relation avec les consommateurs est essentielle : c'est elle qui permettra qu'ils acceptent, voire même qu'ils désirent, des légumes inattendus.

La diversité des débouchés est une autre piste. Savoir qu'un grossiste acceptera de prendre un surplus de légumes de cycle court (salades...), même à un prix décevant, à un moment où le climat n'avait pas permis de produire à temps des légumes de cycle plus long espérés pour des paniers peut être essentiel. Et en la matière, il serait absurde de s'interdire une telle possibilité au titre qu'il ne saurait y avoir d'autre vente que directe.

Une autre possibilité encore est de transformer les légumes en surplus, ce qui ne marche bien évidemment pas avec tous. Elle implique des équipements spécifiques, un investissement qui doit être rigoureusement raisonné. Mais rien n'interdit de s'arranger avec un voisin équipé, dans une relation qui peut ne pas être exclusivement marchande (échange de services, troc, ...). Il n'est pas forcément cohérent de prétendre à une "autonomie personnelle" absolue. Travailler avec des voisins

⁷ Voir page 27 de ce rapport, à l'adresse <http://www.fermedubec.com/inra/Institut%20Sylva%20-%20Rapport%20interm%C3%A9diaire%20n%C2%B04%20-%20d%C3%A9cembre%202014.pdf>

peut être la voie d'une "autonomie territoriale" garante d'une beaucoup plus grande résilience quand on pense installation dans des très petites fermes.

Dans la suite de sa critique de la dimension économique de l'étude, Catherine Stevens s'égare quelque peu, c'est le moins qu'on puisse dire. Nous expliquons dans les rapports comment des prix ont été affectés dans l'exercice de modélisation auquel nous entendions nous livrer. Comme indiqué dès l'exposé initial du projet, nous entendions nous détacher autant que possible des spécificités de la ferme, dont ses spécificités commerciales. Pour cela, chaque fois que cela était possible, nous avons appliqué aux légumes vendus les prix moyens proposés dans la mercuriale "maraîchage biologique vente directe" produite par le GRAB Normandie, et ce quel que soit le débouché réel de ces légumes (paniers, vente à la ferme, restaurants, autoconsommation, Biocoop). Quand cela n'était pas possible, en particulier dans les périodes où la mercuriale n'était pas disponible⁸ ou quand un légume ne figurait pas dans celle-ci, le prix appliqué était celui pratiqué par la ferme pour les paniers et la vente sur place. Et quand un légume était destiné exclusivement aux restaurateurs, c'était au prix correspondant à cette vente qu'il était valorisé.

Catherine Stevens affirme "*La ferme vend 60 % de sa production à un grossiste, qui alimente ensuite un magasin Biocoop*", en se référant à un article publié sur internet dans lequel ce chiffre n'apparaît à aucun moment⁹. Le tableau qu'elle présente page 8 de son papier reprend des chiffres qui ne correspondent absolument pas aux "canaux de distribution", comme elle le prétend, mais à la répartition de la valeur totale des récoltes dans les trois catégories de prix utilisées : 59% correspond à des légumes auxquels ont été appliqués le prix "mercuriale GRAB", 17% le prix "ferme" et 24% le prix "restaurant". Le tout indépendamment donc de leur débouché réel.

Ces erreurs d'interprétation rendent caduque l'intégralité du raisonnement de Catherine Stevens sur les conséquences des choix méthodologiques opérés quant à la signification des résultats présentés. Nous sommes volontiers bienveillants et prêts à supposer qu'elles sont involontaires. Mais... Quand Catherine Stevens affirme sans aucune preuve que près de 60% des légumes sont vendus à des grossistes, elle entend sans doute montrer que cette ferme n'est pas majoritairement en circuit court, critère qui à ses yeux suffirait pour la déconsidérer et délégitimer l'étude elle-même. Quand elle indique : "*à titre d'exemple, si des concombres sont vendus par le Bec Hellouin au grossiste au prix de 0,7 € / pièce, ils seront en réalité valorisés dans l'étude à 1,2 € / pièce.*", elle donne au lecteur l'impression de démontrer une fraude : des concombres auraient été volontairement survalorisés pour obtenir des résultats plus convaincants. Sauf que ces prix n'existent que dans son imagination. La fraude n'est pas du côté que l'on croit.

En revanche, nous avons parfaitement conscience que les "chiffres d'affaire" présentés sont contingents des options commerciales de la ferme. La façon dont nous avons valorisé les produits limite, sans l'éliminer complètement, les spécificités des prix. Mais, surtout, les débouchés commerciaux déterminent les possibilités de mise en culture et de successions de culture. C'est un fait sur lequel nous avons toujours insisté : choix commerciaux et choix techniques sont interdépendants et cette interdépendance détermine les résultats finaux.

Un des intérêts du travail de modélisation encore en cours est de pouvoir simuler différentes options de distribution des cultures au cours du temps (choix successifs d'espèces cultivées sur les planches composant les 1000 m²), pouvant être associées à diverses options de mise en marché, qui conditionnent des possibilités techniques. La fabrication des instruments de modélisation ne pouvait se faire qu'à partir du moment où nous disposions d'une quantité conséquente de données, au Bec Hellouin et sur d'autres fermes pour les calibrer de façon robuste.

⁸ La mercuriale GRAB n'est publiée que de mai à novembre.

⁹ www.bastamag.net/Bienvenue-dans-l-agriculture-de

Les rapports déjà publiés ne rendent compte que du scénario de base de ce travail de modélisation, construit à partir de ce qui s'est réellement passé sur les 1000 m² étudiés à la ferme du Bec Hellouin pendant les trois ans de mesures que nous avons effectuées.

Les résultats de l'étude ne constituent en aucun cas des références intangibles et définitives, à valeur universelle. Ils ne sont que ce nous entendions qu'ils soient : une démonstration du potentiel offert par le maraîchage sur une très petite structure mobilisant des techniques biointensives et, surtout, une façon de "donner chair" aux points essentiels de réflexion sur lesquels on doit porter attention lors de la conception ou de la reconception d'un projet.

Productivité et rendements

Le terme de productivité a été employé dans les rapports intermédiaires au sens de valeur de la production rapportée aux 1000 m² étudiés, et non, crime abominable, de valeur ajoutée réalisée sur ces 1000 m². La définition qu'elle propose se réfère à des sources indiscutables et Catherine Stevens notera avec satisfaction qu'il n'est pas utilisé dans le rapport final. Laissons là un débat de terminologie qui n'a d'autre vocation que d'enfumer le lecteur et intéressons-nous au seul point essentiel au cœur de cette partie :

"Le Bec Hellouin aurait dû se donner les moyens techniques de calculer le rendement qui est une valeur de référence très utilisée dans le milieu agricole."

Difficile de nier que le rendement est très utilisé dans le "milieu agricole". Augmenter les rendements a même toujours été l'enjeu de l'agronomie à partir du moment où celle-ci s'est instituée en Science. Et ce, pendant longtemps, coûte que coûte : coûts de production, coûts environnementaux, coûts sociaux... Même dans les milieux agricoles et dans les sciences agronomiques les plus "officielles", on considère désormais ces "coûts externes", sans pour autant renoncer à placer les "rendements" au cœur de tout. Alors, pourquoi les rapports refusent-ils de quantifier les rendements ? Alors que ceux-ci seraient visiblement assez faciles à calculer, puisque les volumes de production sur chaque cycle de culture de chaque parcelle sont connus ? Qu'est-ce que cela cache, s'inquiète Catherine Stevens ?

La raison est assez simple, et il ne fallait pas réfléchir beaucoup pour le comprendre. Sur une ferme comme le Bec Hellouin, un très grand nombre de cultures sont pratiquées, avec, pour beaucoup d'entre elles, plusieurs variétés utilisées. Certaines sont associées, d'autres pas. Certaines sont cultivées sous serre, d'autres en plein air, d'autres sous serre et en plein air. Certaines sur buttes rondes, d'autres sur planches plates, d'autres sur butte ronde et sur planche plate. Une même culture pourra être pratiquée à différentes périodes de l'année.

Parler d'une culture et de son rendement "en général" n'aurait donc pas de sens. Le rendement ne prend sens que référé au système de culture, c'est-à-dire à la combinaison type de culture x saison de culture x variétés x conditions de culture (sous abri ou pas ; butte ronde ou planche plate...) x technique de culture (densité de semis ou repiquage, culture seule ou en association avec d'autres...) x place dans les successions culturales (précédent cultural) x niveau de maturité (légume récolté mature ou en format « petit légume »). Il n'était guère envisageable de présenter les rendements correspondants aux centaines de systèmes de culture identifiés dans notre base de données sur la durée de l'étude¹⁰. Quel lecteur, même le mieux formé, le plus attentif et le plus volontaire, aurait pu s'y retrouver ? Ces milliers de systèmes de culture, dont les rendements au cours de l'étude sont effectivement connus, servent de base au travail de modélisation en cours.

¹⁰ Sans considérer les variétés ni les précédents culturels, environ 350 cycles de cultures distincts ont été identifiés. Etant donné que beaucoup de ces cycles comprennent plusieurs cultures en association, donc avec des rendements distincts au sein d'un même système de culture, on approcherait d'un millier de rendements à distinguer. Si les variétés étaient prises en compte, ce chiffre serait grandement augmenté.

Nous admettons volontiers que nous aurions dû expliquer cette absence de rendement dans les rapports. La "*surprise des agronomes*" dont parlent Charles et Perrine dans leur livre *Permaculture*, cités par Catherine Stevens, vient tout à la fois de ce qu'ils ont pu voir sur place et de la connaissance de ses rendements, certes non publiés mais connus. Les causes de ces "rendements surprenants" sont d'abord à trouver dans la maîtrise des densités de plantation, des associations, des cultures en relais et dans l'attention portée aux bons moments à chaque culture, fruits d'un savoir-faire acquis avec l'expérience. Que les choses soient claires : un maraîcher inexpérimenté aura peu de chance d'atteindre ces "rendements surprenants" sans avoir lui-même acquis cette expérience et les savoir-faire adaptés à sa situation de travail. Il ne faut pas non plus qu'il espère atteindre d'emblée le revenu qui correspond à ces rendements.

Charge de travail

Dans l'étude, nous avons mesuré le temps de travail consacré par chaque intervenant aux interventions sur les parcelles des 1000 m². A ce temps de travail consacré aux tâches jardinières stricto sensu, nous avons ajouté 1/3 de temps pour estimer le travail total. Ce chiffre est issu de l'analyse des publications actuellement disponibles sur le maraîchage biologique diversifié. Il inclut les temps de commercialisation, d'administration et les autres tâches sur la ferme (entretien, etc.).

Catherine Stevens affirme que ce temps complémentaire est sous-évalué, en se référant à une publication du réseau INPACT Poitou-Charentes¹¹. Cette étude propose des chiffres détaillés concernant 6 fermes suivies par ce réseau. N'y sont mentionnés que les temps de commercialisation qui, rapportés aux heures travaillées totales, varient de 6 à 39 %. Cinq de ces fermes vendent principalement sur des marchés, forme de vente plutôt chronophage non pratiquée au Bec Hellouin. Un seul cas ressemble à peu près aux conditions de mise en marché du Bec (AMAP + livraisons à une supérette) : 18 % du temps de travail y est consacré à la commercialisation, mais il s'agit d'une ferme de 7 hectares. Les deux situations ne sont donc pas vraiment comparables, mais ce chiffre est clairement plus proche de celui que nous avons utilisé que de celui envisagé par Catherine Stevens. Il ne suffit pas d'annoncer des chiffres, encore faut-il qu'ils soient conformes aux sources et cohérents avec ceux auxquels on entend les comparer.

Elle pose cependant une question importante qui doit être effectivement débattue. Dans l'étude, nous avons comptabilisé et additionné les temps de travail de chacun des intervenants. Ainsi, une même tâche assurée en même temps par deux personnes était comptabilisée en additionnant le temps consacré à celle-ci par chacune d'entre elles. Pour la plupart des interventions sur les parcelles, cela ne pose pas a priori de problème. Pour d'autres, relativement rares, le fait de travailler à plusieurs est un avantage et permet de gagner du temps : par exemple, il est plus facile d'installer un voile de forçage à deux que tout seul. Le gain de temps total correspondant à ce type de tâche effectuée plus efficacement à plusieurs était cependant difficile à évaluer, et nous y avons finalement renoncé.

En revanche, nous avons parfaitement conscience que de travailler à plusieurs peut être parfois plus agréable que travailler seul. Cet agrément peut augmenter la motivation de chacun et faire travailler plus vite et mieux. D'autre part, le fait de travailler à plusieurs permet des interventions plus rapides et donc de multiplier les interventions dans une même journée. Ce n'est pas la même chose d'être à deux pour désherber et d'enchaîner sur une récolte que d'être seul, de consacrer une journée au désherbage et de se retrouver à devoir reporter au lendemain des récoltes qui n'aurait pas dû attendre, avec un risque de pertes accru. Cette question de la flexibilité dans l'organisation des tâches permise par le travail à plusieurs est, là encore, difficile à traduire en termes de gains sur les

¹¹ Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce document du réseau INPACT, http://www.reseaucpc.org/IMG/pdf/2_maraichage_inpactpc_travail.pdf

résultats. Nous ne pouvons nier que ceux-ci existent très probablement. C'est, nous le reconnaissons, un biais de l'étude.

Mais il faut encore rappeler ici quel était notre objectif : vérifier que la mise en culture de 1000 m² selon les principes du micromaraîchage biointensif permet de rémunérer correctement le travail qu'elle implique. Dans la partie du rapport final consacrée au revenu (page 36 à 38), nous montrons que cette hypothèse est validée dans 3 cas sur 4, en fonction des scénarios de charges et d'intensification adoptés. Le scénario le plus intensif exige de mobiliser plus d'une personne à certaines périodes, mais cette personne est rémunérée, même s'il s'agit d'un salarié, tout comme celle travaillant à temps plein avec un statut agricole, sur les seuls 1000 m². Il est effectivement possible, sous certaines conditions clairement décrites dans le rapport final, de rémunérer l'intégralité du temps de travail mobilisé sur les 1000 m². Ceci impose des conditions, décrites et discutées dans le rapport final : c'est-à-dire les conditions de niveau d'investissement, de diversité des débouchés, de maîtrise des techniques maraîchères, de conception globale de l'espace permettant de valoriser au mieux l'ergonomie et les interactions (climatiques, biologiques, cycles de matières, etc.), de construction de liens solides avec le territoire de proximité et les réseaux sociaux et économiques où la ferme est engagée.

Les études conduites sur la ferme du Bec Hellouin ne concluent pas qu'une ferme avec 1000 m² cultivés de façon très intensive pourrait être conduite par une personne seule qui gagnerait ainsi sa vie. Elles ne démontrent pas non plus le contraire. Le format des microfermes, et en particulier leur structure d'emploi, est une affaire sur laquelle chaque porteur de projet doit réfléchir pour lui-même. Cette réflexion ne doit pas s'appuyer seulement sur la productivité du travail, mais aussi prendre en compte des dimensions qualitatives (c'est toujours mieux à deux, comme dans les chansons ?) qui sont tout aussi essentielles à la pérennité du projet.

L'ETUDE CONDUITE AU BEC HELLOUIN PROPOSE DES POSSIBLES REALISTES A METTRE EN DEBAT, PAS DES VERITES INTANGIBLES.

Après avoir prétendument démonté les points clefs des rapports, à coup d'approximations, de contresens volontaires, d'inventions de données inexistantes dans les sources auxquelles elle prétend se référer, Catherine Stevens en vient au fond de son propos : l'étude ne vaut rien car la ferme du Bec Hellouin n'est pas ce qu'elle prétend être – une ferme maraîchère – mais une entreprise de communication, vivant de cette communication.

Si nous en doutions encore, la deuxième partie de cet article en révèle la véritable nature et son ambition réelle. Utiliser des arguments contrefaits, mélanger le vrai et le faux, faire dire à ses sources ce qu'elles ne disent pas. Ce sont là des procédés polémiques classiques. Catherine Stevens a parfaitement le droit d'être exaspérée par l'impact médiatique du Bec Hellouin. Simplement, qu'elle ne nous fasse pas croire que son projet est d'alerter sur les limites et les biais de l'étude que nous avons conduite au Bec Hellouin par une analyse objective. Qu'elle ne nous fasse pas croire non plus qu'elle détient les clefs de la "vérité permaculturelle". La présentation qu'elle en fait dans le tableau de la page 22 nous invite seulement à lui proposer de relire (de lire ?) les travaux de ses promoteurs, Mollison et Holmgren avec plus d'attention et de réflexion.

La façon dont Catherine Stevens engage cette polémique mérite cependant qu'on s'y arrête. Son alerte aux lecteurs, peut se résumer à un message principal : *il n'y a rien à apprendre de ce qui se fait au Bec Hellouin pour des petites fermes maraîchères biologiques car la Ferme du Bec Hellouin est autre chose...* Nous considérons au contraire que cette expérience singulière, que nous n'avons jamais considérée comme un modèle figé, pouvant et devant être reproduit à l'identique, apporte des choses importantes pour ces petites fermes, existantes ou en projet. Ces choses ne sont en aucun cas des Vérités et des Normes Intangibles, Définitives et Universelles.

Comme nous l'avons déjà dit et répété, nous n'avons fait qu'étudier les productions sur 1000 m², qui ne sont pas la Ferme du Bec Hellouin et dont nous n'avons jamais prétendu qu'ils puissent constituer à eux seuls une "vraie ferme". Les données que nous avons recueillies nous montrent que la conduite particulière mise en œuvre sur cette surface peut produire assez pour rémunérer le travail qu'elle implique. Ni plus, ni moins, mais c'est déjà beaucoup. Car cette seule observation infirme le discours dominant de bien des institutions qui dénie toute viabilité aux structures agricoles qui dérogeraient aux canons de taille qu'elles ont fixés. Un discours qui, traduit en normes administratives, interdit bien des projets agricoles et ce pas seulement en maraîchage biologique.

Démontrer que "un autre monde est possible" a évidemment suscité un écho considérable, car cette démonstration répondait aux attentes d'un nombre croissant d'agriculteurs, de porteurs de projet, de citoyens. Cet écho aurait été démultiplié par l'aura médiatique de Charles et Perrine Hervé-Gruyer. Faut-il vraiment s'en plaindre ?

Dire qu'un autre monde est possible, c'est très bien. Mais ce n'est pas suffisant pour faire qu'il existe vraiment. Le véritable intérêt de la collecte et de l'analyse patiente de ces données est de mettre le doigt sur les points essentiels à considérer pour construire des projets de micromaraîchage. Le travail que nous avons effectué, les rapports, les publications scientifiques, les communications de tout type, permettent de mettre ces points en débat. A chacun, individu ou collectif, de prolonger ce débat et de trouver dans les produits de notre étude et dans leur critique les points d'appui et les sources d'inspiration pour de nouveaux projets, en rejetant toujours l'idée que ces produits puissent représenter des "Vérités Révélées".

Mais pour pouvoir faire vivre ces autres possibles, nous devons interroger les concepts, les catégories, les mots qui ont servi à penser le "monde tel qu'il est", dont certains veulent nous persuader qu'il est le seul possible. Les mots peuvent enfermer. Leur donner des "significations différentes de celles communément admises dans le milieu agricole" est souvent la seule solution pour rompre avec l'illusion qu'il n'y aurait qu'UN milieu agricole.